

MOTION

Section 32

Mondes anciens et médiévaux

Objet : Chaires d'excellence

Les membres de la section 32 (en absence des élus C), réunis le 17 mars 2009 à l'occasion du jury des Concours, tiennent à exprimer leur opposition de principe à la création des chaires d'excellence, création qui implique la diminution du nombre de postes de chargés de recherche permanents au sein du CNRS, sans création de postes nouveaux à l'Université, et porte par conséquent atteinte à l'emploi des jeunes chercheurs et à l'objectif de compensation des nombreux départs à la retraite dans le monde scientifique en général. Ils demandent la restitution de ces postes au CNRS et refusent, à partir de ce jour, de siéger dans les comités de sélection des Chaires « CNRS-Université ».

Motion adoptée le : 17 mars 2009

Oui : 15 non : abstention : 1

* à l'unanimité

Mme Véronique GAZEAU
Présidente de la section

Destinataire(s) :

- Catherine BRECHIGNAC
- Arnold MIGUS
- Bruno LAURIOUX
- Sophie A. de Beaune
- Pierre Civil

Cette motion sera transmise aux destinataires ci-dessus par le SGCN.